



Échéancier relatif à la soumission des bilans mi parcours des projets agréés en 2019

Du 04 au 18 Avril 2021

- Soumission des bilans mi-parcours via la plateforme PRFU.

Du 19 au 24 Avril 2021

- Validation des bilans mi-parcours par les établissements.

Du 25 au 27 Avril 2021

- Validation des bilans mi-parcours par les CRUs.

Du 28 Avril au 03 Mai 2021

- Affectation des bilans aux conseillers scientifiques.

Du 04 au 17 Mai 2021

- Expertise des bilans par les conseillers scientifiques.

Du 18 au 22 Mai 2021

- Etablissement des états de reconduction des bilans mi-parcours.

Du 23 au 30 Mai 2021

- Période des recours.

Du 31 Mai au 08 Juin 2021

- Expertise des recours.